

NE LAISSEZ PAS VOTRE ASSUREUR CHOISIR A VOTRE PLACE !

- ➔ En cas de sinistre, contactez nous avant de contacter votre assurance, nous pouvons nous occuper de tout à votre place.
- ➔ Quelle que soit votre assurance, tout automobiliste a la liberté de faire réparer son véhicule chez le carrossier de son choix. Choisissez le professionnel qui réparera votre véhicule, y compris pare-brise et optique.
- ➔ Vous êtes en droit d'imposer à votre assistance de transférer votre véhicule dans le garage de votre choix.

1000€ à gagner

Quelle que soit votre compagnie d'assurance, tout automobiliste a la liberté de faire réparer son véhicule chez le carrossier de son choix.
Si votre assureur ou votre compagnie d'assurances prétend le contraire, qu'il vous l'écrive, nous offrons 1000€ en échange de cet écrit au premier client.

DANS NOS ATELIERS VOUS POUVEZ BENEFICIER

- ➔ D'un véhicule de prêt mis à votre disposition gratuitement lors de la réparation carrosserie de votre voiture.
- ➔ Du nettoyage int/ext du véhicule après réparation.
- ➔ En cas d'accident responsable, la possibilité de récupérer de 50 à 100 euros sur votre franchise.
- ➔ Aucune avance à faire en ce qui concerne le montant des réparations prises en charge par votre assurance.
- ➔ Toutes réparations mécanique + diagnostic électronique.

Etre agréé, c'est quoi ?

Travailler mieux que les concurrents ?

FAUX

Faire une grosse remise aux assurances

VRAI



CARROSSERIE ANGLADE

308, av. Général de Gaulle - 33450 IZON

Tél. 05 57 74 74 85



**CARROSSIER
REPARATEUR**